

RCEME Bursary

7. The intent of this benefit is to encourage and broaden our families' understanding of the RCEME Corps and to offer a modest amount of financial assistance toward the completion of a post-secondary programme leading to a degree, diploma or certificate. This benefit is available to the immediate family of all Guild members who have been a member in good standing for at least one full year prior to the date of application. This benefit is limited to a one-time award per applicant.

9. Applications are to be made in writing to the Office of the RCEME Corps Guild and received by the RCEME Corps Adjutant no later than the end of the third week of July. The application consists of:

- a. application Cover Page;
- b. proof of enrolment into an accredited post-secondary institution; and
- c. a 1000 (+/- 15%) words well-constructed and error-free essay by the applicant which provides the following information to the BOD:
 - a. who is the applicant and what are his/her goals, and
 - ii. demonstration of a general understanding of the Corps of RCEME, its purpose and role within the Canadian Armed Forces, both historically and today, along with an expression of what the Corps of RCEME means to him/her and what elements of the Corps of RCEME does he/she find particularly interesting, and why.

Bourse du GEMRC

8. Cet avantage a pour objet de favoriser et d'élargir au sein de notre collectivité la compréhension du Corps du GEMRC et d'offrir une modeste assistance financière pour la réalisation d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. La famille immédiate des membres de la Guilde qui sont en règle depuis au moins une année complète avant la date de la demande est admissible à cet avantage. L'avantage se limite à une seule contribution par demandeur.

9. Les demandes doivent être présentées par écrit au bureau de la Guilde du Corps du GEMRC et reçues par le capitaine-adjutant du Corps du GEMRC au plus tard à la fin de la troisième semaine de juillet. La demande doit comprendre :

- a. La page de présentation;
- b. Une preuve d'acceptation dans un programme ou un établissement postsecondaire agréé; et
- c. Un essai de 1000 (+/- 15%) mots, bien construit et sans erreur écrit par le candidat et fournir les informations suivantes au CA:
 - i. Le qui est le demandeur et quels sont ses objectifs,
 - ii. démonstration d'une compréhension générale du Corps du GEMRC, de ses objectifs et de son rôle historique et actuel au sein des Forces armées canadiennes, et expression de ce que signifie le Corps du GEMRC pour le demandeur et éléments du Corps du GEMRC que le demandeur trouve particulièrement intéressant et pourquoi.

10. The Application Cover Page pro forma, together with the BOD marking guide, is available on the RCEME Guild website. A minimum of 60% is required to be considered.

11. Each application is reviewed by the BOD during the summer session and successful applicants may expect to receive the bursary in the early fall. The number of bursaries available currently is 12 at \$1000.00 each.

10. Le modèle de page de présentation de la demande ainsi que le guide de cotation du CA se trouvent sur le site Web de la Guilde du GEMRC. Un minimum de 60% est requis pour être considéré.

11. Le CA examine les demandes au cours de sa séance d'été, de sorte que les demandeurs retenus peuvent s'attendre à recevoir leur bourse au début de l'automne. Le nombre de bourses disponibles actuellement est de 12 bourses à 1000.00 \$ chacune.